

LA COORDINATION SSI

Cette formation traite spécifiquement de la conception, de réalisation et de la réception d'un Système de Sécurité Incendie (SSI) dans un ERP ainsi que de sa coordination.

Objectifs opérationnels

- Appliquer les règles de conception d'un SSI selon les Normes relatives
- Participer à l'installation du SSI
- Réaliser le cahier des charges fonctionnel en phase conception

Public Concerné

- Futurs coordinateurs SSI
- Ingénieurs et techniciens des services travaux et maintenance
- Ingénieurs et techniciens en bureau d'études techniques (BET) « fluides »
- Chargés de la conception et de la rédaction des CCTP, DPGF et des lots techniques
- Contrôleurs techniques

Durée

35.00 Heures **5** Jours

Prérequis

Suivre cette formation exige une connaissance attestée de la réglementation incendie ERP et des SSI ou avoir suivi la formation "Système de sécurité incendie (SSI)" - Ref. S807.

Elle fait l'objet d'une évaluation des connaissances réalisée en ligne afin de valider l'entrée en session ou proposer un repositionnement de

Parcours pédagogique

Réglementation et définition

- Historique des SSI
- Rappels des textes réglementaires
- Normes : définition, conception et installation - NF S 61-931, NF S 61-932 , NF S 61-970
- Définition et présentation des missions de coordinateur SSI
- Acteurs concernés : maître d'ouvrage, maître d'oeuvre, bureaux d'études, constructeurs, entreprises, organismes de contrôle agréés, commissions de sécurité, installateurs de SSI

Phase de conception

- Analyse des besoins de mise en sécurité d'un ERP par rapport aux obligations réglementaires
- Assurer le découpage des différentes zones : alarme, sécurité, désenfumage, compartimentage, détection
- Dispositifs Actionnés de Sécurité (DAS) : composants et corrélations
- Exemple de scénarii d'asservissements de mise en sécurité
- Positionnement des matériels et nature des alimentations de sécurité en fonction des modes d'alimentation
- Nature des liaisons câblées

Phase de réalisation

- Suivi de l'avancement de la mise en oeuvre des éléments
- Coordination de l'action des entreprises
- Recherche des documents, certificats
- Mise à jour du dossier d'identité du SSI

Phase de réception

- Contenu final du dossier d'identité
- Examen d'un dossier déjà constitué
- Établissement d'un Procès-Verbal (PV) de réception du SSI
- Finalisation du dossier d'identité SSI et sa présentation à la commission de sécurité

Cas concrets et retour d'expériences

- Visite de site commentée (sur place ou par vidéo)
- Exemples de pièges à éviter (Type U, type J)
- Problématique de l'extension d'un SSI existant (compatibilité de la réglementation et des matériels)
- Demandes de dérogations

Le métier de coordinateur SSI

Cette formation est une composante du parcours "Métier Coordinateur SSI" (Référence : S808)

■ Méthodes et moyens pédagogiques

METHODES PEDAGOGIQUES

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques, d'illustrations de situations et de partages d'expériences.

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Les ressources pédagogiques (supports de cours et documentations complémentaires jugées utiles par l'intervenant) sont remises lors de la formation par un lien de téléchargement reçu par mail.

MOYENS TECHNIQUES

La conception pédagogique prévoit l'utilisation d'un équipement et de supports multimédias animés par l'intervenant.

Avant la formation, l'apprenant renseigne en ligne sur invitation de connexion, un questionnaire d'Analyse du besoin afin :

- Que le Formateur prenne connaissance de son activité et de son environnement de travail, de son niveau de compétence, de ses préférences d'apprentissage et des questions techniques particulières qu'il souhaite aborder
- De valider que les objectifs opérationnels mentionnés dans la Fiche programme correspondent à ses attentes
- De confirmer qu'il dispose des connaissances minimales ou prérequis mentionnés pour suivre avec aisance la formation (les solutions nécessaires pour les atteindre seront étudiées en amont de la formation).
- D'exprimer en confidentialité, l'existence d'un handicap à prendre en compte par le Référent Handicap au niveau des moyens d'apprentissage

■ Qualification Intervenant(e)s

L'intervenant est un formateur qualifié et ancien officier supérieur des sapeurs pompiers professionnels, Chef de Groupement Prévention (ER), membre et animateur des Commissions de sécurité, expert préventionniste au sein de la Commission Nationale Prévention (FNSPF) et responsable d'un BET en ingénierie sécurité incendie.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

EVALUATION DES ACQUIS THEORIQUES ET/OU PRATIQUES

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel.

Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant.

La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

MESURE DE LA SATISFACTION DES APPRENANTS

Cette évaluation individuelle réalisée en ligne en fin de formation, mesure le niveau de satisfaction de l'organisation et des conditions d'accueil, des qualités pédagogiques du formateur ainsi que des méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés.

Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et du traitement des appréciations formulées.

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Nelly DROUILLARD
Chef Projets Formation

Tél. : 0130852490

Mail : formation@groupeginger.com

